

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
du 18 juin 2024**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le 18 juin 2024, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 11 juin 2024

Date de l'affichage : 11 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, CHRISTMANN Eric, GIRARD Hervé, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, MICHEL Jean-Marc, LAURENT Josy, THIBON Hubert.

Etaient excusés : MERCIER Jean-Claude (pouvoir à Bernard ECLERCY), PRADIER Éric, ANDRIEU Jean-Pierre, LE ROUX Thierry (pouvoir à Eric CHRISTMANN), GOUNON Lauriane (pouvoir à Florent PASCAL), LAPIERRE Marie-Jeanne (pouvoir à Jean-Marc MICHEL).

Etaient absents : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique, AYGLON Philippe,

Participaient à la réunion : François COULANGE (Maire de PAYZAC), Aline LARRIEU ARGUILLE, Nadège GERMA, Agnès AUDIBERT, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Eric CHRISTMANN

Objet : Lancement d'une consultation pour un accord cadre de maîtrise d'œuvre multi attributaire

CS202406012

Le Président rappelle à l'assemblée que suite aux différentes discussions menées jusqu'à présent sur le futur marché de maîtrise d'œuvre du SISPEC, il est proposé de lancer une consultation pour un marché accord cadre multi attributaire de maîtrise d'œuvre.

La rédaction des pièces de la consultation a été confiée au service Ingénierie du Département de l'Ardèche

Caractéristiques de la consultation :

Durée 2 ans renouvelable 2 fois un an

L'objet de ce marché concerne des missions de Maîtrise d'Œuvre pour des travaux d'alimentation en eau potable et en assainissement dont notamment :

- la pose de canalisation,
- équipement hydraulique et électro mécanique,
- poste de relevage,
- unité de traitement des eaux usées d'une capacité maximum de traitement de 500 EH,
- réservoir de stockage d'eau potable d'un volume maximum de 100 m³

Jugement des offres 40 % prix des prestations, 60 % valeur technique

Pour le prix 4 taux de rémunération plafond sont demandés :

Opération < 40 000 € HT

Opération comprise entre 40 000 € HT et 100 000 € HT

Opération comprise entre 100 000 € HT et 400 000 € HT

Opération > à 400 000 € HT

Possibilité de retenir jusqu'à 5 bureaux d'études

A chaque projet les 5 attributaires seront consultés pour remise d'1 offre concernant spécifiquement le besoin faisant l'objet d'un marché subséquent

Les offres seront jugées selon 3 critères

Prix des prestations : 40%

Moyens humains de l'équipe affectée au marché subséquent : 30 %

Prise en compte des enjeux et des contraintes spécifiques à l'opération : 30 %

Après en avoir débattu, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser le Président à lancer la consultation des entreprises pour un marché accord cadre multi attributaire de maîtrise d'œuvre selon les propositions ci-dessus décrites.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.

